

REBOND INDUSTRIEL : ALÈS AGGLO PRÉPARE SA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIQUE

La première phase de ce dispositif a été clôturée ce mardi 3 octobre dans les locaux du HUP à Alès. Elle a permis de recenser 131 projets industriels, qui permettraient de créer 586 emplois sur le territoire.

« Alès est le portrait type du territoire industriel et présente une très belle cohésion de l'ensemble de ses acteurs. » Ce mardi 3 octobre au HUP, Jean-Baptiste Gueusquin, directeur du programme Territoires d'industrie, a entamé la réunion de clôture de la phase 1 de la mission Rebond Industriel. Alès fait partie des 149 territoires d'industrie qui ont bénéficié d'un accompagnement en ingénierie de 100 jours et d'une enveloppe de 1,5M € pour les entreprises (les bénéficiaires ne sont pas encore connus). *« Nous sommes le seul territoire d'Occitanie à avoir été retenu pour la deuxième phase »*, s'est réjoui Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération.

Ce rendez-vous était donc l'occasion de dresser le bilan de cette première étape : les cabinets Ancoris, Studio Reset, Inec et June partners ont dressé une cartographie industrielle du territoire. 131 projets industriels ont été présentés, 46 entretiens ont été réalisés, le tout représentant un investissement de quelque 177 M € sur le territoire pour 586 emplois à créer. *« Le volume de projets est particulièrement important considérant qu'Alès est une ville à taille humaine. Il est aussi très dynamique et ambitieux, car 20 % de ces projets s'inscrivent dans le dispositif très compétitif de France 2030 »*, ont détaillé les experts.

Quatre axes majeurs pour développer l'industrie

Une fois le bilan dressé, la feuille de route 2023 – 2027 a été présentée. *« Elle s'articule autour de quatre axes, tous basés sur les remontées des industriels locaux. »* À savoir : la disponibilité des terrains à vocation industrielle, l'animation économique, l'emploi, les compétences et la formation, tout en prenant en compte les contraintes liées à la transition écologique. L'occasion pour Christophe Rivenq de rappeler que *« nous sommes 146e territoire d'industrie en termes d'accessibilité autoroutière. Il est temps que le gouvernement entende la nécessité économique, écologique et environnementale de terminer le contournement ouest de Nîmes »*. En parallèle, la loi ZAN (Zéro artificialisation nette des sols) contraint fortement la création de nouvelles zones d'activités économique et industrielle : *« La Banque des Territoires sera présente pour lever des freins »*, a affirmé Christopher De Laburthe, référent Territoire d'Industrie pour la Banque des Territoires.

Une réflexion importante est donc à mener, appuyée par le nouveau sous-préfet d'Alès, Emile Soumbo, qui a proposé la création d'un groupe de travail dédié au foncier industriel.